



DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 61/2020

OBJET : Débat
d'orientations
budgétaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, vingt-trois juillet,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 17 juillet 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSERE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CHATEAURENARD : SEISSON Jean-Pierre (absent ayant donné pouvoir à PONCHON Solange), AMIEL Cyril (absent ayant donné pouvoir à LUCIANI-RIPETTI Marina), REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

ABSENTS EXCUSÉS :

Pour la Commune de CABANNES : GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian.

M. le Vice-Président en charge des finances expose que conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil Communautaire doit débattre dans les deux mois précédents le vote du budget des orientations budgétaires qui guideront l'élaboration du budget primitif.

Dans le cadre de la Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 du 23 mars 2020, les délais afférents à la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) sont suspendus.

Le débat d'orientations budgétaires peut ainsi se tenir dans la même séance budget primitif.

Les orientations budgétaires pour l'année 2020 ont ainsi été examinées par le bureau communautaire lors de sa réunion du 18 juin 2020.

Ces éléments sont présentés dans le document joint en annexe pour débat au sein du conseil communautaire.

Après présentation de ces éléments et débat, le conseil communautaire donne acte à sa Présidente de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Donnent acte : 40

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 23 juillet 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Envoyé en préfecture le 30/07/2020

Reçu en préfecture le 30/07/2020

Affiché le 31/07/2020

ID : 013-200035087-20200723-61_2020-DE



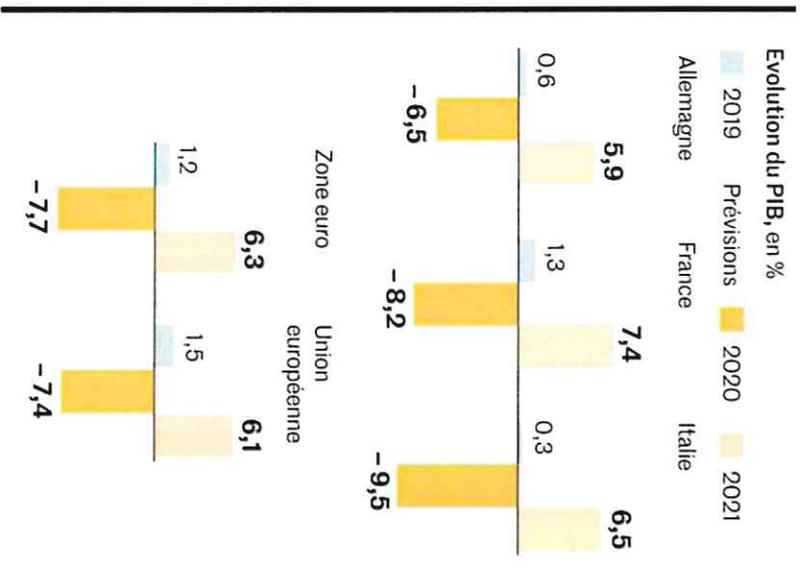
P.J. 1

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

OB 2020

Un contexte macro-économique bouleversé par la crise sanitaire COVID

Contexte national macro-économique



- Une loi de finances initiale 2020 qui s'appuyait sur les prévisions suivantes :
 - Une prévision de croissance de 1,3%
 - Une inflation de 1,2%
- Un effet COVID multiple :
 - prévision de croissance réajustée à – 8%
 - dégradation du marché du travail avec une prévision de pic à 11,5% mi-2021
 - augmentation de la dette publique à 120% du PIB

Prévision de croissance post-COVID de la commission européenne

OB 2020

Une évolution de DGF à la baisse pour Terre de Provence

Contexte 2020 en
matières de
recettes

- Quasi stabilité de la DGF au niveau national : 26,802 Md€ en 2020 (26.9 en 2019)
- Stabilisation au niveau national mais avec des variations individuelles pour les EPCL en fonction des critères DGF
- Pour Terre de Provence, baisse du fait de l'évolution à la baisse du CIF (impact DSC 2018)

- Mécanisme de garantie limitant la baisse (DGF par habitant de l'année N ne pouvant être inférieure à 95% de la DGF par habitant de l'année N-1).

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
2 827 189	2 380 888	1 927 892	1 712 309	1 741 718	1 655 503	1 587 669
	-15,79%	-19,03%	-11,18%	1,72%	-4,95%	-4,10%



■ Dotation de base
■ Dotation de péréquation
■ Garantie

63% de la DGF 2019 = garantie

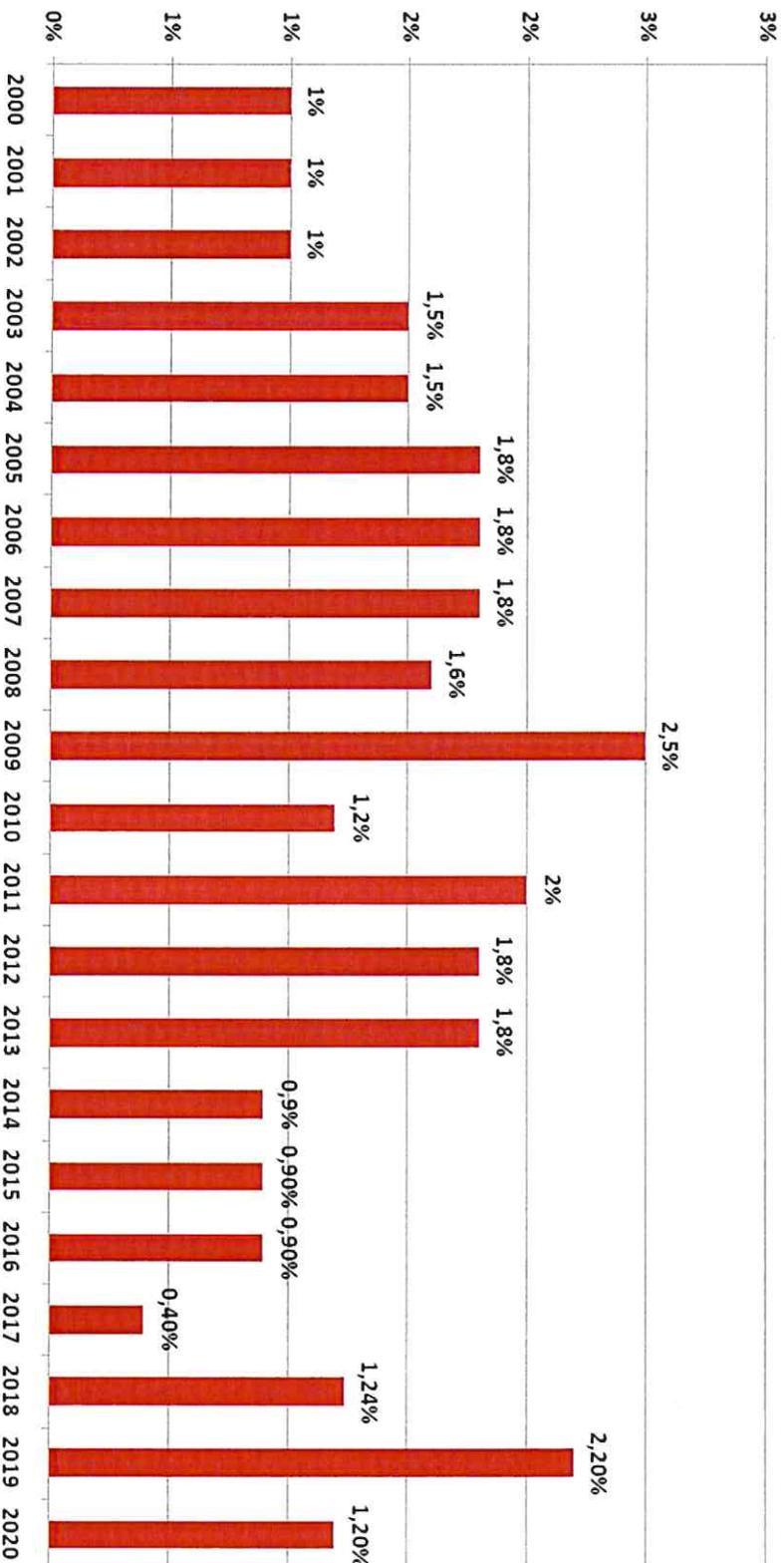
Caractère « artificiel » du
niveau de DGF de la
communauté



OB 2020

Une revalorisation des valeurs locatives 2020 en baisse par rapporta aux années antérieures

Contexte 2020 en
matières de
recettes



- **1.2%** en 2020 pour les taxes foncières
- **0.9%** pour la TH

OB 2020

Un mécanisme de suppression de la TH qui va modifier à compter de 2021 l'origine des ressources du bloc communal

Contexte 2020 en matières de recettes

Un calendrier de suppression en 3 étapes

2018 à 2020
Dégrèvement progressif pour 80% des ménages
- 30% en 2018
- 65% en 2019
- 100% en 2020

2021 à 2022
Exonération progressive pour les ménages restants
-30% en 2021
- 65% en 2022

À compter de 2023
Suppression de la TH

Une réforme fiscale en découlant mise en œuvre à compter de 2021

Pour les communes
Transfert de la TFPB des départements avec mise en place d'un coefficient correcteur pour tenir compte des sur ou sous compensation

Pour les EPCI
Fraction de TVA calculée à partir du rapport entre le produit fiscal perdu en 2020 (bases TH 2020 * taux 2017) et le produit national de TVA 2020
Fraction appliquée chaque année au montant de TVA nationale

OB 2020

PERSONNEL : les principales évolutions attendues pour 2020

Les évolutions attendues pour 2020 en matière de personnel

- Effet année pleine des recrutements 2019 :
 - chargé de mission habitat,
 - assistante administrative services exploitation et travaux
 - ½ poste accompagnement des agriculteurs
 - ½ poste Atelier Santé Ville (inscription dans le contrat de ville – neutralité financière)
- Effet recrutement 2020 : technicien travaux (arrivée fin janvier 2020), responsable marchés publics (arrivée au 1^{er} avril),
- Autre recrutement prévu sur 2020 : chargé mission eau, instructeur marchés
- Effet année pleine départs MIN (DGS, conducteur d'opérations, directrice juridique)
- Effet transfert eau / assainissement : + 1 300 000 € (agents mis à disposition de la Régie = remboursement Régie)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chapitre 12	1 999 315	2 152 178	2 395 642	2 526 945	3 048 607	3 370 580	3 306 936	4 900 000

Eléments de rémunération agents statutaires et contractuels de droit public et autres éléments relatifs au personnel

Rémunération brute	2 028 279,21
Supplément Familial	25 774,83
Primes	389 812,69
Heures sup.	34 739,35

Durée Temps de Travail :
36 hebdomadaires avec 30 jours de congés et CA+ (5)

Avantages :
Adhésion au CNAS
40 Tickets restaurants / an valeur 5 € dont 2,5€ pris en charge par la collectivité

OB 2020

COMPETENCES : les principales évolutions attendues pour 2020 et années suivantes sur le fonctionnement

Dépenses fonctionnement

De fortes évolutions attendues sur les compétences obligatoires et des niveaux de service à définir

- **Transports :**
 - impact lycée de + 275 000 € pour 2020 (année pleine élèves de seconde + 4 mois élèves de 1^{ère}) ; + 382 000 € supplémentaires estimés en 2021 combiné avec la remise à plat de l'offre de transports scolaires en 2021
 - Mise en place d'un système billettique à l'étude : + 50 000 € annuel hors investissement initial de 200 KF
 - Mise en place (à étudier) du transport à la demande : + 221 000 € (2021)
- **Déchets**
 - Effet évolution tonnages (+15%) et renouvellement du marché déchets en décembre 2020 (initialement juin, repoussé effet covid) avec de fortes craintes sur certains prix
 - Impact effet marché tri renouvelé en 2019 (augmentation du prix de + de 100 € la tonne transport et traitement et de la « disparition » de Delta Recyclage)
 - = évolution attendue de 800 000 € en 2020
- **Développement économique :**
 - **ZA :** niveau d'entretien à définir dans une fourchette potentielle de 300 à 600 KF annuel
 - Commerces : compétence à développer avec un programme annuel initialement envisagé de 177 000 € (diagnostic commercial, esprit client, manager de centre ville)
 - Aides Covid : 480 000 € (enveloppe globale communes TDP potentielle)
- **Gemapi :** élargissement des responsabilités avec potentielles évolutions à la hausse des dépenses (mais possibilité d'instauration de la taxe GEMAPI) = + 60 000 € environ sur 2020 (dans l'attente dissolution SIHTBV)

OB 2020

Reversement aux communes

**Dépenses
fonctionnement
Reversements**

Les enjeux pour 2020 et années suivantes :

- Quel niveau de reversement ?
- Quelles modalités ?
 - Intégration AC
 - Dotation de Solidarité
 - Combinaison DSC / AC

Niveau de versement à définir en fonction de :

- le niveau de service souhaitée sur les compétences de « fonctionnement », avec des évolutions parfois contraintes (effet lycée sur le transport, évolution des apports déchets) qui va définir le niveau d'épargne disponible
- l'utilisation souhaitée de l'épargne dégagée, avec une ligne d'équilibre à placer entre reversement aux communes et investissement communautaire

= à mettre en parallèle avec l'évolution de l'épargne brute

OB 2020

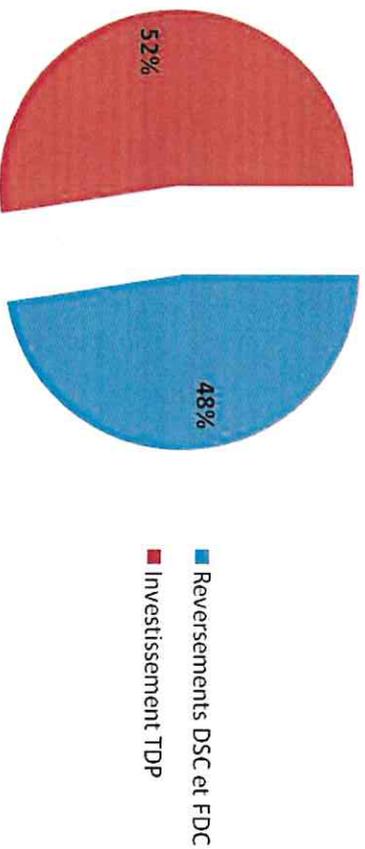
Utilisation de l'épargne brute (avant reversement) sur la période 2013-2019

Dépenses
fonctionnement
Reversements

Une épargne brute qui doit couvrir à minima les amortissements et l'annuité de la dette (épargne dégagée chaque année – avec un excédent antérieur d'épargne de 7,4 M€)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Epargne brute avt revt	4 843 936,31	4 475 757,69	4 620 556,95	4 748 661,38	5 954 648,39	5 343 170,37	6 141 388,35
Amortissements	563 255,58	670 520,51	723 414,50	906 038,24	806 545,22	915 648,22	1 140 417,75
Intérêts emprunt	-	-	-	-	-	-	-
Capital emprunt	-	-	-	-	-	-	-
Epargne nette avt revt.	4 280 680,73	3 805 237,18	3 897 142,45	3 842 623,14	5 148 103,17	4 427 522,15	5 000 970,60
FDC / DSC	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	4 800 000,00	6 000 000,00
Investissements	1 463 535,78	3 444 914,66	1 241 664,73	740 003,58	509 241,44	5 076 934,71	6 085 702,56
Mise en excédent	2 180 400,53	2 178 892,22	2 178 892,22	2 808 657,80	4 245 406,95	- 4 533 764,34	- 5 944 314,21
Consommation excédent	-	169 156,97	-	-	-	-	-

Une utilisation relativement équilibrée ces dernières années entre investissement et reversement aux communes



Deux outils à mettre en œuvre dès le début de ce mandat : pacte financier et fiscal et plan pluriannuel d'investissement

OB 2020

Evolution attendue de l'épargne brute

**Dépenses
fonctionnement
Reversements**

✓ **2020 : une épargne brute estimée à 225 000 € :**

intégrant les évolutions précédemment annoncées (transports, déchets, fonds covid TDP, GEMAPI) et une SC à 3M€

mais n'intégrant pas :

- d'éventuels rôles supplémentaires
- l'effet ralentisseur COVID (confinement + décalage début de mandat)

✓ **Années suivantes : de nombreux facteurs d'évolutions à la baisse**

- Baisse programmée DGF (caractère artificiel DGF TDP)
- Effet COVID fiscalité (au moins sur 2021)
- Evolution attendue sur transports et déchets

OB 2020

Les investissements

Investissement

- **Un niveau d'investissement récurrent minimal de 500 000 € par an, hors zones d'activité, pour assurer le bon fonctionnement de la communauté (voiries, renouvellement du parc de bennes, etc..)**
- **Des projets d'investissement à prioriser dans le temps, avec recours à l'emprunt**
 - ✓ Requalification des zones d'activité : une estimation de 11 M€ sur la totalité, avec un calendrier et une programmation dans le temps à arrêter
 - ✓ Extension de la collecte de proximité (plusieurs communes volontaires) en lien avec l'extension des consignes de tri
 - ✓ Aménagement de nouvelles zones d'activité (étude pré-opérationnelle en cours pour trois zones)
 - ✓ Sécurisation et maillage des déchèteries (Barbantane / Rognonas, étude maillage pour le déplacement déchèterie de Châteaurenard, la création d'une déchèterie Cabannes-Saint-Andiol)
 - ✓ Dignes (1 125 000 € sur 2020) et LEO (pas d'appel de fonds attendu sur 2020)
 - ✓ Système billettique et parking relais
 - ✓ Fonds de concours collège Eyragues

OB 2020

Prospective

Prospective Evolution des dépenses de fonctionnement et de l'épargne brute

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	35 096 035,08	36 031 717,00	35 259 522,02	36 669 722,02	38 237 422,02
Evolution		2,67%	-2,14%	4,00%	4,28%
Recettes de fonctionnement	35 237 423,43	36 261 042,00	36 905 179,00	37 157 727,00	37 532 154,00
Evolution		2,90%	1,78%	0,68%	1,01%
Epargne brute	141 388,35	229 325,00	1 645 656,98	488 004,98	- 705 268,02

Evolution retenue par postes :

- + 3% sur les dépenses courantes,
- + 5% sur le poste personnel,
- + évolutions spécifiques = déchèteries (15%) + évolution transports (scénario minimaliste)
- Pour les autres actions = scénario fil de l'eau = continuité.
- + un niveau de DSC de 1,2 M€ (niveau antérieur)

Recettes : 2% pour les recettes fiscales, diminution de la DGF de 5%.

Une prospective fil de l'eau qui met en évidence l'impact des évolutions attendues en matière de transport et de déchets sur l'épargne brute.

ANNEXE DETTE

Pas d'emprunt sur le budget principal, uniquement sur les budgets annexes

Deux emprunts sur les budgets annexes :

- **Sagnon : emprunt 2010 de 4 000 000 € - CRD fin 2018 de 2 300 000 € - EURIBOR + marge de 0,05%**
- **Crau Durance : OCLT 2006 de 1 300 000 € - CRD fin 2016 de 173 333,33 € - EONIA + marge de 0,09%**

